

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Alexia BORRAS  aborras@yvelines.fr  01 39 07 70 77  06 65 72 86 35

Mardi 12 juillet 2016

Création de six pôles autonomie au sein des Territoires d'Action Départementale au plus près de la population

Pour améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, le Conseil départemental a lancé, en avril dernier, un appel à candidatures pour la création d'un pôle autonomie sur chacun des six territoires d'action départementale. Ces structures seront des lieux d'accueil et d'accompagnement dédiés aux personnes âgées et/ou handicapées.

« Nous continuons de réorganiser les services du Département pour faire face à l'augmentation des demandes de prestations sociales dans un contexte où le coût des allocations de solidarité nationale n'est plus compensé par l'Etat. » précise Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines.

Les six Pôles Autonomie Territoriaux (PAT) remplaceront l'organisation antérieure qui reposait sur neuf Coordinations Gérontologiques Locales (CGL) et neuf Coordinations Handicap Locales (CHL).

D'une double mission « seniors et handicap » vers une mission « autonomie »

L'ouverture des PAT est prévue pour janvier 2017. Ils seront des lieux d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. Lieux ressource pour les professionnels et la population, ils proposeront des réponses adaptées aux besoins identifiés ainsi qu'un accompagnement de qualité. Une convention d'objectifs et de moyens précisera les modalités du partenariat décrit dans l'appel à candidatures.

La commission de sélection s'est réunie le 24 juin dernier et a retenu six candidats. Les élus du Département ont adopté en Commission permanente du 8 juillet le choix suivant :

Territoires	Candidats retenus
Seine Aval	Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Groupement Yvelines Nord pour l'Autonomie (GYNA) avec l'association Monsieur Vincent (AMV) et Association Locale de Développement Sociale (ALDS)
Boucle de Seine	Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Boucles de Seine avec l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) et Syndicat intercommunal de maintien à domicile (SIMAD)
Grand Versailles	Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire Est Yvelines (COGITEY)
Saint Quentin	DELOS Association de parents et amis d'enfants inadaptés (APEI)
Sud Yvelines	Instance de Coordination Sud Yvelines (ICSY)
Centre Yvelines	Hôpital Local de Houdan

En 2015, près de 37 000 personnes ont sollicité les coordinations handicap locales et 18 000 les coordinations gérontologiques des Yvelines.

